

Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 28-32 (1978-1982)

Heft: 119

Artikel: Tessère relative à l'asylie de Tyr

Autor: Fuchs, Aimé / Schwartz, Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-171205>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TESSERE RELATIVE A L'ASYLIE DE TYR

Aimé Fuchs et Jacques Schwartz

Il y aura bientôt trente ans, H. Seyrig publiait sous ce titre ¹ un objet monétiforme en bronze portant sur chaque face deux brèves lignes en phénicien, qu'il traduisait ainsi: «à Melqart dans Tyr, (ville) consacrée et inviolable», ce qui donnait comme

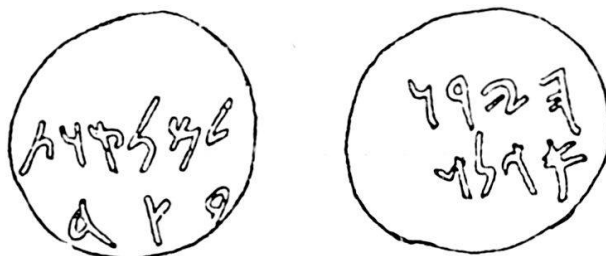


Fig. 1 Tessère de bronze trouvée à Tyr.

terminus post quem l'année 141–140 a. C. (fig. 1). Récemment est apparue dans le commerce une pièce analogue qui donne en tête de la première face une *date* en caractères grecs. En voici la description avec transcription des caractères phéniciens en caractères latins (diamètre max.: 29 mm; poids: 14,16 g).

Droit: (sur trois lignes) L HN | LMLQRT | BŞR

Revers: (sur deux lignes) HYRW | [']SLS



Fig. 2 Tessère de bronze, coll. privée. Photo d'après moulage.

Les caractères sont très proches de ceux qui figurent, au trait, dans l'article précité ² mais il ne s'agit évidemment pas du même coin sur lequel on aurait ajouté une date. Le bord est bisauté, légèrement, comme dans l'exemplaire décrit par Seyrig, qui en tirait la conclusion que la frappe était antérieure à 126–125 a. C. ³ et suggérait même qu'elle était contemporaine de l'octroi de la consécration et de l'asylie qu'elle mentionne précisément. L'indication d'une année 58 sur la première face ne permet pas de retenir la suggestion en question; nous sommes alors en 84–83 a. C., année de

¹ Syria, XXVIII (1951), p. 225–228 (repris dans Antiquités syriennes, t. IV, p. 205–208).

² Cf. Antiquités syriennes, t. IV, p. 206, fig. 34.

³ Op. cit., t. IV, p. 207. Le «droit» est plat et le «revers» légèrement convexe; il semble que le bord ait été légèrement rogné, peut-être pour l'ajuster à un poids déterminé.

la mort de Philippe I, fils d'Antiochos VIII Grypos ⁴, à la suite de quoi le royaume de Syrie fut offert par les gens d'Antioche à Tigrane d'Arménie. Nous savons que les pouvoirs de ce dernier sont plus ou moins limités et que «le mouvement des autonomies urbaines se poursuit et se consolide» ⁵; l'accord de nouveaux privilèges à des villes du nord de la Syrie, y compris Beryte ⁶, peut avoir incité les prêtres de Tyr à quelque manifestation d'«indépendance», liée ou non à une fête en l'honneur de leur dieu.

La manière de dater en caractères grecs ne doit pas surprendre; elle est attestée pour les monnaies autonomes de Tyr jusqu'en l'an 195 p. C. ⁷; toutefois, l'emploi du sigle L (d'origine égyptienne) est limité, à Tyr, aux dates s'exprimant par une seule lettre ⁸. C'est ce dernier détail qui nous a fait préférer, pour dater notre tessère, un comput (propre au temple de Melqart?) partant de l'octroi de l'asylie (en 141–140 a. C.) au comput partant de l'autonomie de Tyr (126–125 a. C.). Une datation en 69–68 a. C., coïnciderait à peu près avec l'effondrement du pouvoir de Tigrane en Syrie, sous les coups de Lucullus, et la reprise de troubles en Syrie sous Antiochos XIII ⁹, sans avoir, à notre connaissance, de retentissements particulier à Tyr.

La relative hellénisation du clergé est marquée aussi par la translittération des mots grecs *hiera* et *asylos* ¹⁰; ce phénomène n'est pas exceptionnel; à Idalion (Chypre), le terme grec *kanephoros* (à valeur religieuse) est translittéré dans une inscription phénicienne ¹¹. D'autre part, le poids de la tessère de bronze est pratiquement égal à celui d'un tétradrachme d'argent et l'on peut se demander s'il y a eu désir d'imiter, au moins sur un point, le monnayage officiel. Quant à la forme biseauté du bord, on peut espérer que d'autres recherches permettront d'étendre la chronologie de son emploi, à moins d'admettre une volonté d'archaïsme, à vrai dire très modéré, dans les milieux sacerdotaux.

EINE NEUE THEODOSIANISCHE KLEINBRONZE

Wolfram Weiser

Kürzlich konnte der Verfasser eine spätrömische Kleinbronze erwerben, die unpubliziert zu sein scheint.

Das schwarz patinierte Stück mißt knapp 15 mm und wiegt 1,73 g.

Die Vorderseite zeigt zu der Legende «D N THEODOSIVS P F AVG» die Paludamentbüste eines Kaisers mit Perlendiadem nach rechts. Durch einen kleinen Stempelfehler erinnert die Mundpartie etwas an die «Habsburgerlippe».

⁴ Cf. Edouard Will, Histoire politique du monde hellénistique (323–30 av. J.-C.) (1966/1967), t. II, p. 375.

⁵ Ed. Will, op. cit., p. 385.

⁶ Cf. Ed. Will, I 1., et H. Seyrig, dans: Syria XXVII (1950), p. 38 (= Ant. Syr. t. IV, p. 38).

⁷ H. Seyrig, Notes on Syrian Coins, ANS NNM 119 (1950), 28.

⁸ Id., p. 32.

⁹ Ed. Will, op. cit., p. 415 et 423.

¹⁰ Rappelons que le revers, qui ne donne aucun sens en phénicien, a été reconnu par H. Seyrig comme la translittération de cette formule qu'on rencontre couramment dans le monnayage grec de Tyr.

¹¹ Cf. H. Donner et W. Röllig, Kanaanäische und aramäische Inschriften (1964), Bd. II, n° 40 (p. 57). Plus tard, des mots latins subiront le même sort à Leptis magna (cf. ibid. n° 125).